

Bruxelles, 3 mai 2018

Greenpeace proteste contre les combustibles fossiles

KBC a déjà adapté sa politique en matière de crédits énergétiques

Aujourd'hui, saisissant l'occasion de l'Assemblée générale annuelle des actionnaires de KBC, Greenpeace a protesté contre la politique de KBC à l'égard des investissements dans les combustibles fossiles en République tchèque.

La vérité est que KBC/CSOB a considérablement réduit le financement de l'extraction charbonnière de 252 millions d'euros fin 2016 à 86 millions d'euros fin 2017.

Aujourd'hui, le financement des énergies renouvelables représente 41 % des crédits accordés au secteur de l'énergie. L'ambition de KBC/CSOB est de porter la part des énergies renouvelables à plus de 50% de son portefeuille énergétique total d'ici 2030.

En outre, KBC a récemment décidé de modifier sa politique de crédit au secteur énergétique.

Politique de KBC en matière de crédits énergétiques modifiée en 2018:

- Au début de cette année, des décisions ont été prises en vue d'actualiser les différentes politiques de développement durable de KBC.
Ces politiques mises à jour seront mises en œuvre et communiquées en juin 2018, mais en ce qui concerne spécifiquement la question de la politique en matière d'extraction charbonnière, KBC souhaite attirer l'attention sur sa politique de crédit énergétique amendée.
- Afin de répondre à l'objectif "2°" de l'Accord de Paris et s'appuyant sur le consensus croissant en faveur de la nécessité de raccourcir la période de transition vers une économie pauvre en carbone, les décisions suivantes ont été prises :
 - **CSOB Tchèque sortira du secteur du charbon et son exposition actuelle à la production d'électricité à base de charbon sera réduite à zéro d'ici 2023. Cela signifie qu'à partir de juin 2018 :**
 - Il n'y aura plus de financement de nouvelles centrales électriques au charbon et plus de nouveaux investissements dans les centrales électriques au charbon existantes.
 - Il n'y aura plus de financement de nouvelles mines de charbon et pas de financement des mines existantes.
 - Une exception toutefois : jusqu'en 2035, - et avec une exposition maximale intermédiaire décroissante - les centrales de chauffage urbain au charbon existantes, qui fournissent de la chaleur à 40% de la population tchèque, pourront encore être financées dans un but de

modernisation écologiquement justifiée des centrales existantes. KBC/CSOB souhaite en effet jouer son rôle d'entreprise responsable au sein de l'économie et de la société tchèque.

- Grâce à cette politique modifiée, KBC souhaite donner un signal clair : la production d'électricité à base de charbon doit cesser à court terme mais simultanément, KBC veut aussi assumer son rôle d'entreprise responsable vis-à-vis de la société tchèque en améliorant les normes écologiques de la fourniture de chauffage à la population tchèque.

Historique

Le Groupe KBC avait publié sa politique de crédit énergétique en 2016. Les principaux points forts en sont

- que KBC s'abstiendra de financer des activités dans le secteur du charbon, y compris l'extraction du charbon et la production d'électricité et de chaleur à base de charbon. Cette politique couvre tous les types de charbon (charbon dur, bitumineux, sous-bitumineux, lignite ou lignite et tourbe).
- En ce qui concerne les activités liées au charbon en République tchèque, une période transitoire jusqu'en 2050 avait été décidée. Pendant cette période le financement d'activités liées au charbon sera encore autorisé mais en réduisant progressivement l'exposition par paliers. Cette politique s'est traduite par une diminution substantielle de l'exposition au charbon de 252 millions d'euros fin 2016 à 86 millions d'euros fin 2017.
- L'exception concédée en ce qui concerne la République tchèque n'a jamais été motivée par les seuls facteurs financiers. **Elle se fonde sur la situation énergétique spécifique de la République tchèque, les systèmes de production d'électricité et de chauffage dépendant du charbon dans une mesure très importante. Un arrêt immédiat de tout financement lié au charbon à partir de 2016 a dès lors été considéré comme contraire à notre rôle d'entreprise responsable dans le contexte de l'économie et de la société tchèque.**

KBC ne ménage pas ses efforts pour atteindre ses objectifs commerciaux durables et socialement responsables, dont un compte-rendu complet figure dans son **Rapport de Développement Durable 2017**, disponible sur www.kbc.com, de même que les principes directeurs et les politiques de KBC en matière de développement durable.

KBC Groupe SA

Avenue du Port 2 - 1080 Bruxelles
Viviane Huybrecht
Directeur Communication Corporate /
Porte-parole
Tél. : +32 2 429 85 45

Service presse
Tél. +32 2 429 65 01 (Stef Leunens)
Tél. +32 2 429 29 15 (Ilse De Muyer)
E-mail : pressofficekbc@kbc.be

Vérifiez l'authenticité de ce document sur
www.kbc.com/nl/authenticity

Les communiqués de presse KBC sont disponibles
à l'adresse www.kbc.com
Suivez nous sur www.twitter.com/kbc_group

Consultez nos solutions innovantes sur le site
www.kbc.com/innovation.
